

Équipe Multidisciplinaire en Antibiothérapie (EMA)

Territoire : GHT 21-52

Employeur : Service de maladies infectieuses, CHU DIJON, sous la responsabilité régionale du CRAtb BFC

Temps dédié EMA : 0,XX ETP (à préciser selon les disponibilités du professionnel)

Date de prise de poste : [À compléter]

Responsable hiérarchique : Dr SIXT Thibault, Responsable CRAtb BFC / Dr MAHY Sophie, cheffe de service, maladies infectieuses et tropicales, CHU DUJON

1. Contexte et objectifs de l'EMA 21-52

L'Équipe Multidisciplinaire d'Antibiothérapie (EMA) 21-52 s'inscrit dans une dynamique régionale structurée visant à améliorer le bon usage des antibiotiques (BUA) sur l'ensemble du territoire du GHT 21-52, en lien avec les orientations de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté et du CRAtb BFC.

Objectifs principaux :

- Promouvoir un usage raisonnable des antibiotiques dans tous les secteurs de soins, en priorité en ville et dans le médico-social.
- Développer des actions de conseil et d'accompagnement adaptées aux réalités de terrain.
- Renforcer la coordination entre les établissements de santé, les professionnels libéraux et les structures médico-sociales.
- Assurer la cohérence des actions avec les stratégies régionales (CRAtb / ARS) et interrégionales (coopération Grand Est/BFC).

Le médecin généraliste de l'EMA joue un rôle clé dans le lien ville-hôpital, en assurant la continuité des messages de bon usage et en favorisant une approche territoriale coordonnée.

Missions principales :

i. Actions en médecine de ville

- Structuration d'un réseau de correspondants BUA dans les CPTS du territoire.
- Diffusion des recommandations nationales et régionales (HAS, SPILF, CRAtb) à destination :
 - Des médecins généralistes
 - Des pharmaciens d'officine
 - Des laboratoires de biologie médicale de ville
- Organisation de formations ciblées sur les thématiques suivantes :
 - Antibiothérapie en ville
 - Tests rapides d'orientation diagnostique (TROD)
 - Antibiogramme
 - Vaccination (grippe, pneumocoque, etc.)
- Promotion de l'usage des TROD et de la vaccination.
- Travail en partenariat avec les officines pour une dispensation raisonnée des antibiotiques.
- Sensibilisation des laboratoires de ville à l'intérêt d'antibiogrammes ciblés.
- Suivi des indicateurs BUA en ville, en lien avec les orientations ARS et CRAtb.

ii. Actions en établissements médico-sociaux (EMS)

Phase de diagnostic et structuration :

- Réalisation d'une cartographie des EMS du territoire : ressources médicales, pharmacie à usage intérieur (PUI), coordination existante.
- Constitution d'un annuaire fonctionnel des référents BUA/hygiène.
- Participation à la formalisation de conventions de partenariat avec les établissements volontaires.

Phase d'opérationnalisation :

- Formations et sensibilisations des professionnels des EMS (IDE, AS, médecins coordonnateurs) sur :
 - Les infections associées aux soins
 - Les bonnes pratiques d'antibiothérapie
 - Les prélèvements pertinents

- **Co-construction d'outils pédagogiques adaptés aux réalités des structures médico-sociales.**

iii. Actions dans les établissements conventionnés du GHT

- Participation à des actions de formation et de sensibilisation à destination des prescripteurs et des équipes médicales.
- Réalisation d'audits ciblés des pratiques de prescription, avec restitution personnalisée et recommandations d'amélioration.

iv. Mission stratégique territoriale

- Participation à l'élaboration du plan d'action annuel EMA sur le bon usage des antibiotiques, en lien avec le médecin coordonnateur.
- Co-rédaction du rapport d'activité annuel à destination du CRAtb BFC et de l'ARS, incluant les indicateurs suivis en ville et en EMS.

Compétences attendues :

- Médecin généraliste en exercice avec une activité clinique ambulatoire (obligatoire).
- Formation ou forte appétence pour l'infectiologie / antibiothérapie.
- Bonne connaissance du fonctionnement des soins primaires.
- Capacité à travailler en réseau avec des acteurs multiples.
- Sens pédagogique, diplomatie et capacité à fédérer.
- Organisation, autonomie et rigueur dans la conduite de projets.
- Maîtrise des outils bureautiques et de communication à distance.

Conditions d'exercice :

- **Temps de travail** : 0,X ETP dédié EMA (a préciser selon l'activité du professionnel)
- **Lieu d'exercice** : territoire EMA 21-52 (Côte-d'Or et Haute-Marne), déplacements fréquents (EHPAD, CPTS, établissements de santé)
- **Base administrative** : Service des maladies infectieuses, CHU de Dijon (bureau mis à disposition)
- **Participation attendue aux réunions** EMA régionales et groupes de travail du CRAtb
- **Rémunération** : selon la grille en vigueur, modalités à préciser avec l'établissement support

Contact pour candidature ou information :

Secrétariat EMA 21-52

✉ secretariat.ema2152@chu-dijon.fr

📞 03 80 48 72 61